



CHAPE

INFORMATIONS GÉNÉRALES
BÉTON PRÊT À L'EMPLOI 10

LE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

La chape est un mélange de béton à base de ciment et de gros sable de rivière. On parle également de « chape à base de ciment ».

La chape est étalée sur la dalle et/ou l'isolation afin d'égaliser le plancher en béton/l'isolant sur lequel on pourra ensuite poser un revêtement de sol. La chape fait donc office de support sur lequel pourra être posé le revêtement proprement dit, par exemple du parquet, un sol stratifié ou un carrelage.

La chape peut être mise en œuvre aussi bien en mélange « terre humide » que sous forme liquide et autonivelante. Le cas échéant, il est possible d'ajouter des granulés de polystyrène pour obtenir un effet isolant.

Le produit est facile à mettre en œuvre et à égaliser (au moyen d'une raclette ou d'une latte métallique).



EXEMPLE DE SPÉCIFICATION TECHNIQUE

Il existe plusieurs types de chapes, dont les propriétés constructives principales constituent toujours un compromis entre la masse volumique d'une part ainsi que la rapidité de mise en œuvre et la flexibilité d'autre part.

L'épaisseur de la chape est très importante. Le tableau ci-dessous donne quelques valeurs indicatives :

TYPE DE CHAPE	ÉPAISSEUR DE CHAPE RECOMMANDÉE	ÉPAISSEUR AU-DESSUS DES CONDUITS OU GAINES (*)
Adhérente	30 à 50 mm	minimum 30 mm + treillis d'armature localement
Non adhérente	50 mm	encastrer de préférence les conduits et les gaines dans une couche de remplissage
Flottante	50 mm	encastrer les conduits et les gaines dans l'isolation ou la couche de remplissage

(*) Si l'épaisseur disponible n'est pas suffisante, placer le revêtement de sol sur un recouvrement résistant et amovible

Veuillez vous référer à votre architecte pour la spécification complète à reprendre au cahier des charges afin qu'elle soit adaptée à votre projet e.a. en fonction de l'application visée et du mode de mise en œuvre prévu.

AVANTAGES

Le principal avantage de la chape se situe dans sa mise en œuvre particulièrement rapide et aisée. Elle permet une mise en œuvre de 60 à 100 m²/heure pour deux personnes, sur une longueur allant jusqu'à 100 m et à des étages dans un bâtiment allant jusqu'à 30 m de haut. La chape assure facilement le remplissage de supports complexes, de croisements de conduites et de différences de niveau. Sa finition aisée surtout avec une chape liquide.

Le produit offre de nombreuses possibilités et la gamme disponible est très variée, chaque type étant adapté à son application spécifique. Ainsi, une chape peut être isolante ou autonivelante.

La chape est un matériau compact et durable, ignifuge et imputrescible.

POINTS D'ATTENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre d'une chape mérite une attention toute particulière :

- Ne pas mettre en œuvre une chape à des températures inférieures à 5 °C (le jour-même ou les 2 jours suivants) et en cas de pluie (en l'absence de protection) sauf prise de mesures appropriées.
- Bien contrôler la planéité de la chape à l'aide d'un niveau.
- Attention aux éclaboussures : couvrir éventuellement la menuiserie et l'infrastructure électrique déjà présentes, refermer les trous et creux.
- S'assurer que la surface sous-jacente soit exempte de graisse et de poussière et pré-humidifier quelques fois si celle-ci est fortement absorbante (ex. : béton).
- Contrôlez la présence de l'isolation (acoustique) du pourtour.
- Ne pas circuler sur la chape posée avant quelques jours (en hiver : 7 jours ; en été : 4 jours) ; ensuite, utiliser de préférence des planches de circulation.
- Prévoir un délai de séchage suffisamment long en cas de finition comme plancher sensible à l'humidité (matière synthétique, parquet, ...) (1 semaine par cm). Faites procéder à une mesure d'humidité en profondeur.
- Attention ! La chape ne tombe pas sous certification BENOR.



Klassieke chape



Autonivellerende chape